



L'impact du congé individuel de formation

Une première évaluation nationale

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE
RÉALISÉE PAR IPSOS SUR LES PARCOURS ACHÉVÉS EN 2009

Depuis 1983, les FONGECIF ont financé plus d'un million de parcours de formation... des parcours généralement de longue durée conduisant en grande majorité à des qualifications professionnelles et très souvent à des reconversions radicales. Les FONGECIF mesuraient déjà régionalement les effets de ces formations sur leurs bénéficiaires. Cependant, les informations issues de ces enquêtes régionales étaient difficilement consolidables au niveau national du fait des différences de méthodologies utilisées. À l'heure où beaucoup s'interrogent sur les notions de compte individuel et de formation tout au long de la vie, il nous semblait important de disposer d'une vision précise et régulièrement actualisée des impacts nationaux du Congé Individuel de Formation. L'étude, dont les principaux résultats vous sont présentés dans ce document, a nécessité deux ans de travaux du réseau des FONGECIF, animés par le cabinet Ambroise Bouteille et le Fonds Paritaire. La réalisation de l'enquête a été confiée à un prestataire reconnu, l'institut Ipsos. Il s'agit de la première mesure nationale des effets du Congé Individuel de Formation. Cette enquête sera renouvelée tous les ans afin de constater les évolutions significatives des effets très concrets de ce dispositif. Au-delà des résultats présentés ici, l'ensemble des données de cette première enquête sera exploité afin de nourrir notre réflexion et d'affiner la compréhension des mécanismes des transitions professionnelles. Cette enquête a aussi pour vocation d'améliorer le pilotage du Congé Individuel de Formation, dispositif phare de la sécurisation des trajectoires professionnelles.

DJAMAL TESKOUK
PRÉSIDENT DU FPSPP



FRANCIS DA COSTA
VICE-PRÉSIDENT DU FPSPP



LE CONTEXTE

Le Fonds Paritaire, dans le cadre de sa mission d'animation du réseau des FONGECIF et du FAF TT, conduira désormais chaque année une étude afin de mesurer l'impact du Congé Individuel de Formation sur l'évolution professionnelle des bénéficiaires de ce dispositif. La première enquête réalisée porte sur les parcours achevés en 2009. Elle constitue le point de départ d'un baromètre annuel qui permettra d'analyser l'évolution des résultats au fil des années. Pour la première fois, ce type d'enquête est réalisé au niveau national. Cette nouvelle échelle permet de travailler d'une part sur un échantillon significatif et d'autre part sur une méthodologie homogène pour toutes les régions.

LES OBJECTIFS

Le Congé Individuel de Formation (CDI, CDD et intérimaires) est le premier des dispositifs étudiés. Il sera suivi à terme du congé Bilan de Compétences et de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). L'évaluation concerne à la fois les effets de l'action sur les bénéficiaires un an après leur formation et leur accompagnement par les FONGECIF et le FAF TT. Elle permet d'apprécier la valeur ajoutée du Congé Individuel de Formation et de l'aide apportée à la construction des projets professionnels par le réseau des FONGECIF et du FAF TT. Il importe notamment de montrer que les sommes investies dans ces dispositifs sont justifiées par un véritable impact sur l'évolution professionnelle de leurs bénéficiaires.

LA MÉTHODE

Les partenaires sociaux ont confié à des professionnels :

- l'élaboration du questionnaire (cabinet Ambroise Bouteille et Associés) sur la base d'un travail préalable interne au sein du réseau.
- l'administration de l'enquête et le traitement des données (institut Ipsos).

Il convient de noter un excellent taux de réponse qui garantit la fiabilité des résultats : **13 875 personnes ont répondu à ce questionnaire** (soit 51% des personnes destinataires de l'enquête).

Le Congé Individuel de Formation (CIF) permet à tout salarié en contrat de travail à durée indéterminée (CIF-CDI), en contrat de travail temporaire (CIF Intérimaire), ainsi qu'à tout salarié titulaire ou demandeur d'emploi ancien titulaire d'un contrat de travail à durée déterminée (CIF-CDD), et sous certaines conditions, de suivre, à son initiative et à titre individuel, une formation de son choix.

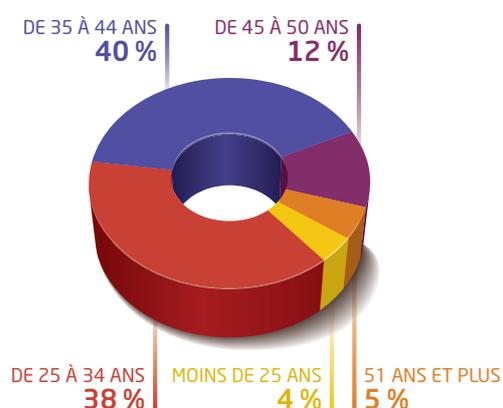
FONGECIF : Fonds de gestion du Congé Individuel de Formation

FAF TT : Fonds d'assurance formation du travail temporaire

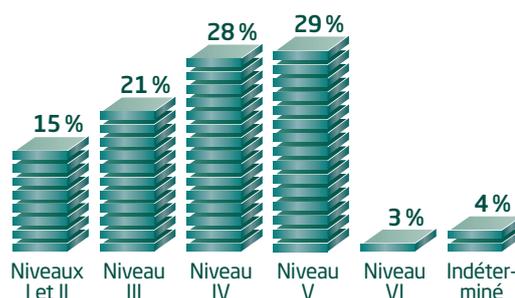
Le profil des bénéficiaires du CIF

Une **parité** homme-femme réussie : **52%** d'hommes et **48%** de femmes

3 bénéficiaires sur **5** ont plus de 35 ans



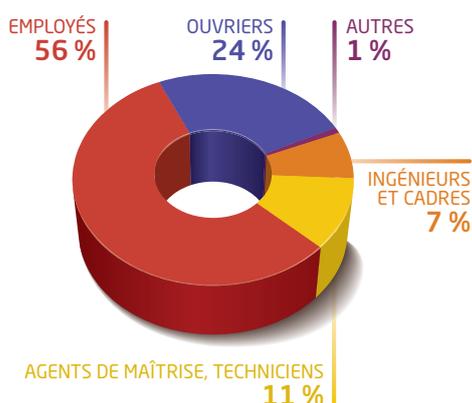
Le niveau de formation initiale des bénéficiaires



Rappel de la classification française des niveaux de formation :

- Niveau IV, équivalent au baccalauréat ou au brevet professionnel
- Niveau V, équivalent au BEP ou au CAP
- Niveau V bis, formation courte d'une durée maximum d'un an (sortie avant l'année terminale du second cycle court)
- Niveau VI, pas de formation au-delà de la fin de la scolarité obligatoire

80% des bénéficiaires sont ouvriers ou employés



La proportion d'ouvriers et d'employés s'élève à :

- 80 % en moyenne (tous types de CIF confondus)
- 96 % pour les bénéficiaires de CIF Intérim (dont 73 % d'ouvriers)
- 90 % pour les bénéficiaires de CIF CDD (dont 73 % d'employés).

En conclusion

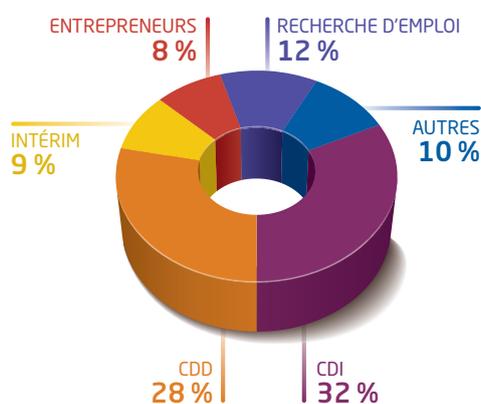
- S'il bénéficie équitablement aux hommes et aux femmes, avec une moyenne d'âge de 37 ans, le CIF concerne prioritairement les ouvriers et les employés (80%). Il s'adresse, en premier lieu, aux salariés faiblement qualifiés (60% sont de niveau VI, V ou IV). Ce dispositif répond ainsi aux objectifs visés par les partenaires sociaux et exprimés dans l'Accord National Interprofessionnel de 2009.

Un puissant vecteur de changement professionnel

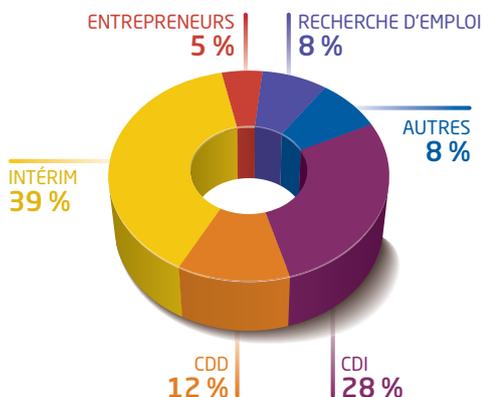
Une employabilité accrue

Les personnes ayant bénéficié d'un congé individuel de formation après un CDD (CIF CDD) ou dans le cadre d'un contrat de travail temporaire (CIF Intérim) accèdent en proportion importante à un CDI un an après leur formation. Dans un contexte économique difficile, 81% d'entre eux sont en emploi.

La situation professionnelle un an après la fin du CIF



Pour les CIF CDD



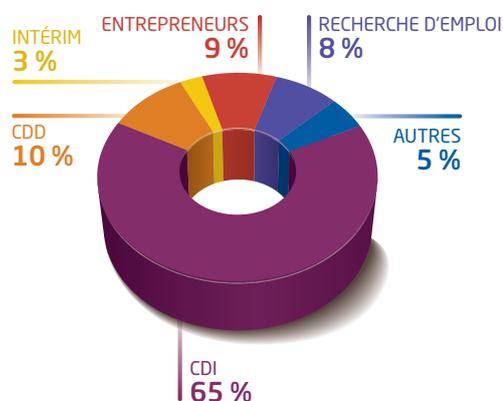
Pour les CIF Intérim

Une proportion importante de créateurs d'entreprise :

- 9% concernant les CIF CDI,
- 8% des CIF CDD
- 5% des CIF intérim un an après leur formation.

Une transition professionnelle sécurisée

Les personnes ayant bénéficié d'un CIF alors qu'elles étaient en CDI (CIF CDI) sont pour 87% d'entre elles en situation d'emploi un an après la fin de leur formation. Quel que soit le changement opéré dans leur parcours, elles ont en très grande majorité trouvé une solution, principalement en CDI. Pour les autres, il s'agit probablement d'une situation transitoire vers leur objectif professionnel.



Pour les CIF CDI

La situation professionnelle change

Pour les personnes interrogées, la comparaison de la situation professionnelle avant le CIF et un an après (tous types de CIF confondus) fait apparaître une évidente dynamique d'évolution. Ce changement représente une amélioration, notamment pour l'évolution professionnelle (78 %) et les responsabilités (75 %).

un an après le CIF

les bénéficiaires ont changé de :

profession pour **75%** d'entre eux

responsabilités pour **73%** d'entre eux

entreprise pour **68%** d'entre eux

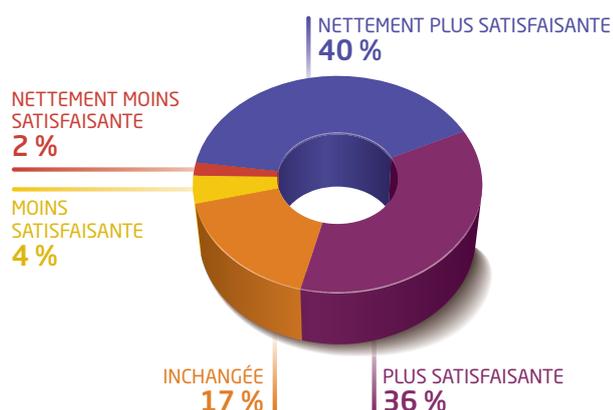
secteur d'activité pour **64%** d'entre eux

catégorie socioprofessionnelle pour **63%** d'entre eux

et ce changement est positif.

Le niveau de satisfaction global sur la situation professionnelle un an après le CIF est très favorable (76 % de satisfaction). Les réponses sont homogènes quel que soit le type de CIF.

La situation professionnelle un an après le CIF est...



72% occupent une fonction

en lien avec la formation suivie un an après la fin du CIF (67 % des CIF CDI, 74 % des CIF CDD et 75 % des CIF Intérim).

Une évolution professionnelle satisfaisante grâce au CIF

- Pour le bénéficiaire, le CIF est la cause principale du changement dans la plupart des cas, tout particulièrement sur la profession (80 %) et les responsabilités (72 %), mais aussi pour la progression dans la catégorie socioprofessionnelle (70 %).

Un moteur essentiel de l'ascenseur social

La reconnaissance par le diplôme

90% des formations suivies se concluent par un examen : diplôme, titre, certification

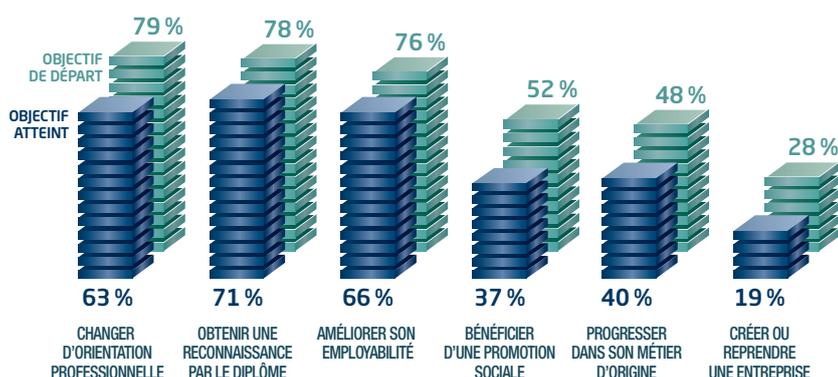
La reconnaissance qu'offrent les certifications (diplômes, titres professionnels etc.) est déterminante dans le choix de la formation qui vise souvent une première qualification professionnelle ou une reconversion. Le CIF représente la seconde chance d'accès à une qualification reconnue, pour une population dont la formation d'origine est majoritairement de niveaux IV et inférieurs.

94%, un taux de réussite exceptionnel aux examens.

La quasi-totalité (98%) des bénéficiaires ayant suivi une formation comportant un examen s'y est présentée. Le taux de réussite élevé, très supérieur aux moyennes nationales, témoigne de l'engagement fort des salariés dans leur projet.

À la recherche de mobilité professionnelle

- **Les trois premiers objectifs de départ** traduisent l'exigence de mobilité professionnelle, notamment le souhait de reconversion et une sensibilité importante à la question de l'employabilité.
- **La promotion sociale** est un objectif poursuivi par la moitié des bénéficiaires. On peut noter que près d'un tiers d'entre eux ont un projet de création ou de reprise d'entreprise.
- Les bénéficiaires de CIF CDD et de CIF Intérim expriment plus fortement qu'au niveau global deux objectifs de départ : **la progression dans le métier d'origine et l'employabilité.**



Des objectifs largement atteints

Le CIF est un investissement déterminant pour la réussite du projet professionnel. Il répond largement aux attentes exprimées par les bénéficiaires. Il facilite notamment la reconversion professionnelle et développe l'employabilité. C'est également un outil utile à la construction d'un projet de création et de reprise d'entreprise. Quand il n'est pas atteint un an après la fin de la formation, l'objectif n'est pas pour autant abandonné : en forte proportion (48%) les bénéficiaires poursuivent toujours leur projet professionnel ou n'y ont renoncé que momentanément (17%).

Une dynamique de deuxième chance

- Le CIF participe activement aux politiques de l'emploi. Il atteint les objectifs qui lui sont fixés : mobilité professionnelle, employabilité, ascension sociale...

L'investissement financier et personnel qu'il représente doit être envisagé sur un parcours de vie professionnelle. C'est par définition un dispositif tourné vers les salariés ayant un besoin de qualification, une fois dans leur carrière. Le CIF peut être considéré comme un outil de la seconde chance vers la qualification, la sécurisation des parcours et l'ouverture durable à l'emploi.

L'accompagnement des FONGECIF : une mission centrée sur l'individu et son projet

Une satisfaction globale très marquée pour l'ensemble des services

L'accès à la formation tout au long de la vie suppose une connaissance des outils d'évolution professionnelle mis à disposition des salariés et des demandeurs d'emploi. Le CIF est une ressource qui offre de réelles perspectives d'évolution, complétée par le Congé Bilan de Compétences et la Validation des Acquis de l'Expérience. Les FONGECIF et le FAF TT ont développé une offre de services complète, en constante progression, dont l'enjeu est d'accompagner les trajectoires et les transitions professionnelles. Ils accueillent, renseignent, conseillent et accompagnent des hommes et des femmes dans leurs parcours, pour les aider à concrétiser leurs projets individuels.

L'accueil et l'information : une première étape active et efficace

Le recours aux services fait apparaître une forte prépondérance de l'accueil téléphonique et une grande disponibilité pour l'accueil physique.

Le conseil et le suivi : une aide concrète à la construction du projet professionnel

Une majorité de bénéficiaires ont utilisé les services de conseil par le biais d'entretiens individuels en face à face (67%) et au téléphone (57%). Viennent ensuite les ateliers projet (38%).

Les bénéficiaires estiment que les services les ont aidés à :

progresser dans
la construction
de leur parcours
professionnel POUR
81%
D'ENTRE EUX

rechercher
le centre
de formation
adéquat POUR
58%
D'ENTRE EUX

choisir la
formation
la plus adaptée POUR
60%
D'ENTRE EUX

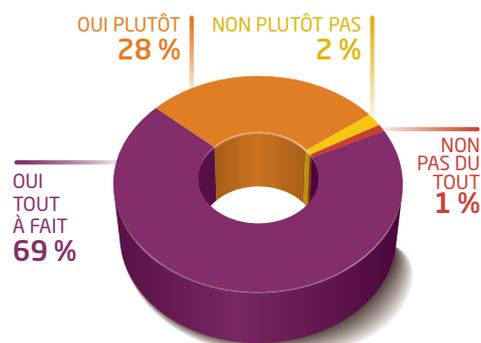
mieux gérer
le projet au long
de la formation POUR
62%
D'ENTRE EUX

Un taux de satisfaction exceptionnel

93% pour l'accueil et l'information, ainsi que le conseil et le suivi

94% pour la gestion administrative et financière des dossiers

Êtes-vous satisfait
de l'aide apportée par votre FONGECIF (ou FAF TT)
pour réaliser votre projet ?



Un soutien efficace dans la réussite du projet professionnel

● Les résultats de cette enquête traduisent de façon concrète les choix faits par les partenaires sociaux pour sécuriser les parcours professionnels du plus grand nombre : un très large accès aux services déployés par les FONGECIF et le FAF TT, un haut niveau de satisfaction au regard des services déployés. La fonction d'information, de conseil et d'accompagnement est indispensable pour assurer une orientation, une formation et un suivi de qualité permettant de répondre aux objectifs de transition professionnelle recherchés.